

DRAME DE LA FOLIE

UN GENDARME TUE PAR UN ALENE

La Roche-sur-Yon, 22 décembre. — Un nommé François Guibaud, âgé de 47 ans, cultivateur, demeurant au hameau de Renou, avait été récemment interné à l'asile d'aliénés de la Roche-sur-Yon comme alcoolique dangereux.

LE DRAME DE QUIEVY

Le fils Trouillet à l'instruction

Interrogé hier par M. Gachet, juge d'instruction, Trouillet fils, arrêté dans les circonstances que l'on sait, a nié formellement avoir donné la mort à son père.

A LILLE

Une grave affaire d'escroquerie

Les mines à fonds perdus. — Quatre millions volés. — Quelques surprises en perspective.

DERNIERE HEURE

La Turquie Constitutionnelle

LA CHAMBRE VALIDE LES ELECTIONS DES DEPUTES. — LE TELEGRAMME DU PARLEMENT FRANCAIS EST APPLAUDI.

Le trône de Hollande aura un héritier

Les médecins de la reine le certifient et le gouvernement fait insérer leur déclaration à l'Officiel.

Une exécution capitale en Lorraine

HIPPERT SIRA GUILLOTINE AUJOURD'HUI Metz, 22 décembre. — L'assassin Hippert, de Garsch, condamné à mort par la Cour d'assises de la Lorraine, sera exécuté mercredi matin à 9 heures.

Tragique suicide d'une jeune fille

Son père l'empêchait d'aller au bal. — Elle se tua d'un coup de revolver.

Secin a aussi son affaire Steinheil

Dans sa maison qu'elle prétendait avoir été cambriolée, une épicière est trouvée ligotée et bâillonnée sur son lit.

A WALLERS

Un télégraphiste écrasé par le train

La victime est le fils du garçon de recettes Doby assassiné à Lille.

L'affaire Steinheil

Déposition de Couillard. — Une nouvelle charge contre la veuve.

Les manifestations à la Faculté de Médecine

Deux arrestations. Paris, 22 décembre. — Toute la journée avait été calme au quartier Latin, jusqu'au moment où, à quatre heures et demie, a eu lieu le cours dont le doyen, M. Landouzy, parlait hier dans sa note communiquée à la presse.

Les Conseils de Prud'hommes

Les conditions d'éligibilité. Paris, 22 décembre. — MM. Briaud et Vitié viennent de déposer un projet modifiant l'article 5 de la loi concernant l'éligibilité aux conseils de prud'hommes.

Le « Bon Juge » et les magistrats belges

Le président Magnaud répond à M. de Pille de la Nièvre.

A MARCO-EN-BARCEUL

Un vieillard mort de froid

Le cadavre d'un homme de soixante ans est découvert dans un fossé.

Une combinaison théâtrale Lille-Tourcoing

Une indiscretion nous permet d'annoncer nos lecteurs que M. Ch. Desalle, maire de Lille, et M. Motte, maire de Roubaix, débattent le projet d'une combinaison théâtrale dans laquelle Tourcoing serait également compris.

Un steamer échoué

Cinq noyés. Crookhaven, 22 décembre. — Le steamer anglais « Irada », parti de Galveston avec une cargaison de coton, s'est échoué sur le Mizen Head, dans le comté de Cork.

L'impôt sur le revenu et les Coopératives

Une proposition de M. G. Berry. Paris, 22 décembre. — M. Georges Berry a déposé sur le bureau de la Chambre un amendement à l'art. 30 du projet de loi sur l'impôt sur le revenu.

La Révolution au Venezuela

Caracas, 22 décembre. — Le général Gómez, vice-président du Venezuela, a rempli le cabinet tout entier.

DANS LA REGION

La catastrophe de Courrières

LA COMMISSION DES MINES ENTEND MM. BRIAND ET BARTHOU. Paris, 22 décembre. — La commission des mines, réunie sous la présidence de M. Dron, a entendu cet après-midi Briand et le ministre des Travaux publics au sujet de l'examen des dossiers judiciaires et administratifs de la catastrophe de Courrières.

A MARCO-EN-BARCEUL

Un vieillard mort de froid

Le cadavre d'un homme de soixante ans est découvert dans un fossé.

Le mystère de Robache

Mise en liberté de Romand. Saint-Dizier, 22 décembre. — L'ancien donneur Romand, arrêté le 9 novembre sous l'inculpation d'un meurtre assassiné commis à la ferme de Robache, a été remis en liberté ce soir, moyennant une caution de 3,000 fr.

Le mystère de Robache

Mise en liberté de Romand. Saint-Dizier, 22 décembre. — L'ancien donneur Romand, arrêté le 9 novembre sous l'inculpation d'un meurtre assassiné commis à la ferme de Robache, a été remis en liberté ce soir, moyennant une caution de 3,000 fr.

Les affaires de Draveil

Une proposition d'amnistie. Paris, 22 décembre. — M. Argeliès, député de Corbeil, doit déposer demain, avec demande d'urgence, une proposition d'amnistie pour les faits de grève et faits connexes relatifs à la grève de Vigneux et aux événements de Draveil, Vigneux, Ville-neuve-Saint-Georges, du 15 mai au 31 juillet 1904.

UN PRÉTENDU SCANDALE

Ce n'est qu'un suicide. Paris, 22 décembre. — Plusieurs de nos confrères continuent à mener grand bruit autour de la mort de M. Astresse, avocat à la Cour d'appel qui, disent-ils, aurait été assassiné par l'un des membres de la République.

VIDOCQ

Le Roi des Policiers

par Marc MARIO et Louis LAUNAY

On éprouva les plus grandes difficultés à le faire recoucher. Un repos d'une heure succéda à cette crise.

ainsi que nous l'avons expliqué, rien dans son aspect ne dénotait le méfait.

Le marquis de Crécy, bien qu'il ne fut que cousin par alliance de l'orphelin, le recueillit et lui fit donner une excellente éducation.

prendre de l'argent.

Le duc de Caviglia n'aurait absorbé dans une partie importante, qui se jouait dans un autre salon.

napas de la pire espèce, sur lesquels il exerça une grande influence, après quelques opérations faites en commun.

Il se proposait de partir à l'étranger. Le premier moment de stupeur passé, il rétrécit.

Il expliqua son absence en racontant un prétendu voyage qu'il venait de faire en Afrique.

M. de Chaignolles fut accueilli comme l'enfant prodige. Personne ne soupçonna ce qui s'était passé.

en amour, disait-on, pour perdre cinquante mille francs dans une nuit.

Il en résultait pour le misérable un besoin d'argent incessant.

BAPTÈME DELESPAUL-NAVEZ Universellement le meilleur DRAGÉES-CHOCOLATS LILLE - Rue Nationale, 89 LILLE